

ADAMS, Annmarie et Peta TANCRED, *L'architecture au féminin. Une profession à redéfinir* (Montréal, Éditions du remue-ménage, 2002), 218 p.

Lucie K. Morisset

Volume 56, Number 3, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007619ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007619ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Morisset, L. K. (2003). Review of [ADAMS, Annmarie et Peta TANCRED, *L'architecture au féminin. Une profession à redéfinir* (Montréal, Éditions du remue-ménage, 2002), 218 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 56(3), 387–390. <https://doi.org/10.7202/007619ar>

ADAMS, Annmarie et Peta TANCRED, *L'architecture au féminin. Une profession à redéfinir* (Montréal, Éditions du remue-ménage, 2002), 218 p.

**V**oilà une somme de documentation qui tombe bien. À l'heure où un nombre croissant d'études se penchent, dans une perspective épistémologique, sur l'histoire des professions et des savoirs, Annmarie Adams et Peta Tancred ont entrepris de faire le portrait de la pratique architecturale des femmes dans le Canada du xx<sup>e</sup> siècle. Après la multiplication d'ouvrages sur les femmes architectes qu'ont connue la fin des années 1970 et les années 1980, ce sujet, au sein des *gender studies*, avait été plus ou moins écarté au profit d'études sur la perception et l'appropriation de l'espace, tandis que, de la situation spécifique des femmes qui choisirent l'architecture pour métier au Canada, on ne pouvait encore que spéculer sur l'adéquation aux situations d'autres pays (États-Unis, Grande-Bretagne, Finlande par exemple), beaucoup mieux documentées. *L'architecture au féminin. Une profession à redéfinir* et sa version originale en anglais, *Designing Women : Gender and the Architectural Profession* (University of Toronto Press, 2000) sont arrivés à point pour combler cette lacune de nos connaissances.

Car il semble bien exister une « spécificité » canadienne ou, à tout le moins, québécoise, de la pratique de l'architecture au féminin. Plutôt que s'être confinées à l'intérieur des normes de la pratique définies par leurs collègues masculins, les femmes canadiennes auraient redéfini à leur mesure les frontières de la profession architecturale et, en ce sens, auraient contribué à l'évolution de la profession en général.

Cette thèse bien féministe conduit le lecteur à travers six chapitres. Adams et Tancred dévoilent d'abord le contexte de la profession et « l'entrée » des

femmes, c'est-à-dire leur inscription à titre de membres des associations d'architectes provinciales (obligatoire, dans la plupart des cas, pour exercer sous ce titre la profession d'architecte), puis l'évolution par décennie de ce « statut » des femmes architectes depuis 1921 jusqu'en 1991 : des quelque 20% de femmes alors recensées parmi les architectes, la moitié, seulement, appartenaient à une association. Le chapitre suivant est en quête du traitement réservé aux femmes par les véhicules institutionnels de la profession et, partant, du rôle réservé par la profession à la femme en son sein. On y découvre les trois champs d'expertise traditionnellement (et pas seulement au Canada) attribués aux femmes : l'architecture domestique, la décoration intérieure et la conservation architecturale. Cette image est pourtant fautive, arguent les auteures : le quatrième chapitre montre comment, dans la réalité, les femmes architectes canadiennes se sont écartées autant de cette image institutionnelle que des champs de pratique de leurs homologues d'autres pays. Apparaît ici le cœur de l'ouvrage et de sa thèse, puisque entrevues et archives d'architecture montrent que des femmes architectes ont largement outrepassé les domaines que leur réservait la profession, soit en « mettant à profit leurs compétences en architecture » (p. 138) dans un *autre* milieu de travail (ce sont les architectes, assez nombreuses, « désinscrites » des ordres professionnels), soit en explorant des champs inédits de la pratique, dans le cas à peu près exclusif des femmes architectes du Québec, abondamment décrit au quatrième chapitre et détaillé dans le sixième.

Ce dernier chapitre, « Le cas du Québec : une expérience distincte », est sans doute le plus riche de l'ouvrage. Au départ de l'hypothèse voulant que les femmes se positionnent à l'avant-garde du changement et, plus précisément, qu'elles dominent l'innovation dans les périodes de transformation sociale, économique ou politique, Adams et Tancred révèlent que les architectes québécoises, massivement « entrées » dans la pratique à l'aube d'une prometteuse Révolution tranquille, ont su profiter de l'occasion pour bâtir des carrières d'envergure dont peu de leurs homologues du reste du Canada peuvent se targuer. Elles participent activement, par exemple, aux mégaprojets de l'époque (Place Bonaventure et Expo'67, notamment, analysés au chapitre 4) et élargissent leur pratique à des domaines d'intervention jusqu'alors peu investis par les architectes, parmi lesquels l'urbanisme (dont il faut néanmoins préciser qu'il s'arrogeait pareillement, à l'époque, l'attention des architectes masculins). De tels facteurs « d'innovation » s'ils mettent en question la thèse générale sur les architectes canadiennes (puisque l'innovation paraît bien plus probante au Québec qu'ailleurs), caractérise-

raient à tout le moins, dans le sens de la thèse des auteures, ce qu'elles appellent la « spécificité du modèle québécois » (p. 37).

En transparence des chapitres de l'ouvrage, entrevues, statistiques et représentations de la presse spécialisée tracent les parcours de plusieurs femmes architectes, parfois comparés avec ceux de quelques collègues masculins. *L'architecture au féminin* a, surtout, l'intérêt de mettre en perspective l'imagerie sociétale, celle du cadre institutionnel et le point de vue « intime » des femmes interrogées sur leur propre carrière. Tout en exhibant la complexité de l'écheveau réel qui s'offre à de pareilles analyses, la cohérence de l'ouvrage, évitant l'éclectisme qu'aurait pu engendrer la multiplicité des sources, démontre l'importance et la richesse de la diversification des perspectives d'étude. Au-delà du « pour et par les femmes », c'est ainsi en essai méthodologique que l'ouvrage s'impose.

Mais cette ambition d'interdisciplinarité de l'histoire de l'art à la sociologie, convoquée par les auteures, appelle un léger bémol, à tout le moins du point de vue de l'histoire de l'architecture. Le troisième chapitre, il est vrai, inscrit dans la tradition des études en culture matérielle, apporte à l'analyse de la profession une dimension relativement inédite dans la voie de laquelle Adams avait déjà innové, notamment dans *Architecture in the Family Way* (McGill-Queen's, 1996) ; pourtant le quatrième chapitre, après avoir annoncé retourner aux « vraies sources : les projets de design d'architectes canadiennes, les dossiers de firme d'architectes [...] », c'est-à-dire aux matériaux usuels de l'historien(ne) d'architecture, ne semble pas tout à fait remplir ses promesses. En effet, par-delà la perspective fonctionnaliste convoquée dans d'autres *gender studies*, il aurait cette fois été intéressant, me semble-t-il, de découvrir comment les femmes conçoivent l'espace et la forme architecturale. Or, à cet égard, si les auteures affirment « la contribution des femmes architectes au modernisme québécois », force est de constater que l'architecture — leur production architecturale — est en bout de compte exclue de l'analyse. Cela, certes, est peut-être un autre ouvrage : les auteures annoncent d'ailleurs elles-mêmes qu'il « reste à entreprendre un projet qui tienne compte de toutes les femmes ayant pratiqué — officiellement ou non l'architecture », ce qui serait probablement, en effet, déterminant pour une pareille analyse. L'écart énorme révélé ici entre le nombre des femmes inscrites à une association professionnelle et celui, beaucoup plus important, de femmes « déclarées » architectes aux divers recensements interpelle certainement cette perspective ; à lui seul il justifiait, à tout le moins, une étude comme celle qu'ont réalisée les auteures. Mon seul regret d'historienne de l'architecture aura été de découvrir une analyse beaucoup

plus fructueuse pour les *gender studies* que pour la connaissance de la production architecturale canadienne, ce que l'annexe sur la méthodologie de *L'architecture au féminin*, bien élaborée et solidement articulée, explique, puisque l'approche présentée est largement dominée par les méthodes de la sociologie.

Il n'y a à vrai dire qu'un seul défaut à *L'architecture au féminin*, et encore est-il mineur : il semble que la traduction ne soit pas toujours à la hauteur du propos des auteures. La différence des titres, déjà, est indicatrice, avec « une profession à redéfinir » beaucoup plus « revancharde » que sa neutre contrepartie « *Gender and the Architectural Profession* » ; suit la notion récurrente de « modernisme », inscrite dans un va-et-vient assez flou entre la désignation de l'époque d'après-guerre, le concept de modernité et la connotation habituelle (en histoire de l'architecture) de courant esthétique en architecture ; enfin, on peut s'interroger sur la féminisation (?) de personnages masculins, dont un historien d'architecture canadien ici cité à titre « d'historienne de l'art » (p. 102).

On conviendra néanmoins qu'il s'agit là d'une critique de peu de poids, comparée à la richesse documentaire que cet ouvrage met à jour et génère. *L'architecture au féminin* constitue certainement la plus importante somme de données sur les femmes architectes au Canada, en plus de nous apprendre que ces femmes architectes « continuent encore aujourd'hui de repousser les frontières de la profession ». Sur le plan social, cette « bonne nouvelle », certes d'actualité, encouragera — on l'espère — ces femmes qui, au dire des praticiens québécois d'aujourd'hui, sont dorénavant au moins aussi nombreuses que les hommes dans les écoles d'architecture. Sur le plan académique, dans un contexte où les études qui documentent la profession architecturale (au Canada) restent rares, *L'architecture au féminin* arrive à point nommé pour relancer le débat : à la question « qu'est-ce qu'un architecte ? ». Toujours point de réponse, mais plusieurs nouvelles avenues d'analyse sont ici annoncées. Au-delà des appellations contrôlées, la pratique des femmes est éloquent : face à cette question, la « professionnalisation » héritée du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des « ordres professionnels » semble, en tout cas, n'avoir rien réglé.

LUCIE K. MORISSET

Département d'études urbaines et touristiques  
Université du Québec à Montréal